

Publié le 2 septembre 2011

Morbihan : Le Web pour mieux occuper les ports

L'application Web 2.0 lancée en 2010 par la Sagemor séduit le public comme les autres ports bretons. Plus d'une quarantaine d'entre eux offrent désormais à leurs clients ce service qui garantit une place gratuite en cas de croisière et optimise l'occupation des anneaux.



L'innovation est plébiscitée par les plaisanciers comme par les ports bretons. Le service, déployé en 2010 auprès des 6 500 clients des dix ports gérés par la Sagemor, a permis de libérer 43 800 nuitées l'été dernier. Grâce à plus de 6 000 avis de croisières, signalés par internet ou téléphone, 510 emplacements supplémentaires ont pu ainsi être proposés chaque jour. Un exploit face au déficit chronique en places que connaissent les ports de plaisance français. « Il n'existe pas de moyen plus écologique pour créer de nouvelles places de port », commente Jo Brohan, président la [Sagemor](#), conseiller général du Morbihan et maire de Muzillac. Face à ce succès, le service s'est largement développé cet été, les 30 ports partenaires du réseau Passeport Morbihan – lancé par la Sagemor il y a 25 ans – ayant décidé de participer à l'opération.

Le principe est à la fois simple et efficace : les plaisanciers se voient remettre gracieusement, ou pour une somme modique selon les ports, une carte avec un numéro à six chiffres qui les identifie. Ils peuvent alors déclarer à tous moments et en tous lieux leurs avis de départ en quelques clics sur internet (via le site portail www.passeportescalles.com), grâce à une application Web 2.0 lancée par la Sagemor, ou sur un serveur vocal. L'utilisation de smartphone est également possible depuis cette année.

Doper l'économie locale

« C'est un service gagnant-gagnant, commente Patrick Dubois, directeur des ports à la Sagemor. Les usagers sont en effet non seulement libérés des obligations administratives et de passage à la capitainerie, mais disposent aussi de places gratuites, au cours de leur croisière, dans les 43 ports bretons qui participent à l'opération ».

Autre intérêt de la formule : elle génère des retombées économiques non négligeables. Avec ce nouveau système, 30 000 nuitées ont été compensées en 2010 entre les dix ports du réseau, générant un chiffre d'affaires total d'environ 700 000 euros. « Dès qu'un plaisancier prévient qu'il va quitter son port d'attache, sa place est réattribuée à un autre bateau », précise Jean-Paul Benon, directeur du port d'Arzal-Camoël. De plus, la dépense moyenne des occupants d'un bateau dans les restaurants et autres commerces portuaires, est estimée à environ 175 euros par jour. « L'impact sur l'économie locale a été l'an dernier d'environ 5,2 M€ pour les dix ports gérés par la Sagemor », commente Patrick Dubois.